L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS.
JEUDI, 1er AOUT 1889.

PETITES ANNONCES.

Une dame qui peut donner les meilleures références, voudrait se charger d'une place de six ans en plus : elle l'entraîne à la campagne. Prix modéré. S'adresser rue Magazine, No 51.
27 juil—4 août

PROFESSEUR.—Mlle Abigail Meaux, professeur de sténographie et d'écriture en tous caractères d'ouvrages (type-writing). Leçons de tout genre. Prix modérés. S'adresser rue Magazine, No 054.
27 juil—4 août

A LOUER.

Deux appartements, 246 Dauphine près Espinasse, 2 chambres, cour, jardin.—Loyer $10.

A VENDRE.

A VENDRE.—Une grosse pour usage de pharmacie, en cuivre, avec deux tuyaux.
Pharmacie Ste Marie.
27 juil—3 août

CHLORO-NAPTHOLEUM désinfecte les endroits mal aérés. Rentre-pie et enrye en bouteilles.
7 juil—3m

ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

Charles Gentile vs. Joseph Perrer et al.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans.—No 10,570.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Pitts, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, agissant pour l'Hon. R. H. Marr, Jr. juge de la Quatrième Cour de Cité, ainsi intitulé, à savoir : Charles Gentile, le requérant, ci-devant, le jugement rendu à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 12 août 1889, à midi, de la propriété suivante, à savoir :

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 1er août—

Charles Gentile vs. Michael Martin

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans.—No 10,555.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Pitts, juge de la Première Cour de Cité, agissant pour l'Honorable R. H. Marr Jr. juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, ainsi intitulé, à savoir : Charles Gentile, le requérant, le jugement rendu à la vente à l'encan, à mon entrepôt, No 1036 rue Magazine, dans le Sixième District de cette ville, le LUNDI, 12 août 1889, à midi, de la propriété suivante, à savoir :

Un lot de meubles de maison.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. F. MICHEL,
Constable de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. 1er août—

H. Salzer vs Mme Susan Wathing.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans. No 16 215.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. H. H. Pitts, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à mon entrepôt, No 152 rue Lafayette, entre Carondelet, et St-Charles, le LUNDI, 12 août 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison. D'après un inventaire enregistré en mon bureau et saisi dans l'affaire ci-dessus mentionnée.
Conditions—Comptant sur les lieux.
M. FARRENTELLI,
Constable Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
30 juil—30—août 4, 9

Charles Seubert vs. Louis Vigeno.

DEUXIÈME COUR DE CITÉ DE LA NOUVELLE-Orléans, No 12,369.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H. LaVillebre, Jr. juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je vendrai à l'encan, en face de mon entrepôt, 85 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 13 août 1889, à 11 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de meubles de maison d'après un inventaire enregistré en mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
F. A. D. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
29 juil—29—1 d août

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Jean Michel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 26,716.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tous autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Rabelais, administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS, Greffier.
1er août—1 6 10

Succession de Veuve J. B. Lavigne.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,554.—Division E. Attendu que Ernest M. Rouman a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feue veuve J. B. Lavigne, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
27 juil—27 jl—août 4 Greffier.

Succession d'Adolph August Schumann

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,577.—Division D. Attendu que Gustave C. Schumann a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph August Schumann, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
26 juil—26—août 2 6 Greffier.

No 25,504.
Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans —Division C.

Succession de Abigail L. Stark.

LA Franklin Trust Company de Brooklyn, N. Y., étant appointée gardienne du mineur Edwin S. Stanton, ayant fait la demande en vertu de lettres de tutelle valeurs et testamentaires d'Abigail L. Stark, pour l'argent entre pour le dit mineur, avis est par le présent donné à tous ceux qui peuvent en avoir réclamations ou prétentions de dit mineur d'avoir à déclarer, dans les quinze jours qui suivront la date de cette présente, les raisons pour lesquelles ils ne devraient pas payer.
Par ordre de la Cour.
HUGUES J. LAVERGNE,
3 juil—3 17 août 1 Député-Greffier.

Succession de Léon Arland.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,158.—Division C. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mlle Hélène Fragnoli, exécutrice testamentaire de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
29 juil—29 27—août 1 Greffier.

Succession de Jean H. Weber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 27,544.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte final présenté par Joseph Rabelais, administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
29 juillet—29. 27—1 août Greffier.

Succession de Julius Werthers.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 27,514.—Division C. Attendu que Henri Margaret Werthers, épouse de Julius Werthers, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration de la succession de feu Julius Werthers, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déclarer dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne devrait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
29 juil—29 26—Août Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS

Succession H. Sandoval vs. son créancier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,704.—Division E. Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession d'avoir à déclarer, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacob D. Dreyfous, administrateur de cette succession, ne devrait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
R. A. LUMINAIS,
29 juil—29—31—A 9 août Greffier.

CHLORO-NAPTHOLEUM pénètre à travers les cloisons et parachève la désinfection.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La existence de la Compagnie a été prolongée, par un vote populaire décisif, et renouvelée par le présent Corps Législatif de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages de trimestre ont aussi lieu tout les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à en user, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous jugeons le feu, ainsi qu'à son éloignement.

Et Beauregard
J. A. Early
COMMISSAIRES.

Grand Tirage Mensuel,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 13 AOUT 1889

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars: Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de ...	$300,000, cotit	$300,000
1 Lot de ...	100,000, ...	100,000
1 Lot de ...	50,000, ...	50,000
1 Lot de ...	25,000, ...	25,000
2 Lots de ...	10,000, ...	20,000
5 Lots de ...	5,000, ...	25,000
25 Lots de ...	1,000, ...	25,000
100 Lots de ...	500, ...	50,000
200 Lots de ...	300, ...	60,000
200 Lots de ...	200, ...	40,000
		1,000,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de ...	$500, cotit	$50,000
100 Lots de ...	$300, ...	30,000
100 Lots de ...	$200, ...	20,000
		100,000

PRIX TERMINAUX.

900 Lots de $100, cotit		900,000
900 Lots de $100, ...		90,000
		990,000
2,134 Lots se monteant à		$2,054,000

On demande des agents partout.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, chèque banque ordinaire. Billets ordinaire par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lou.

Adresses non lisiblement écrites ne comprennent de Purgent à la

New Orleans National Bank,

Nouvelle-Orléans, La.

L'ABEILLE

— DE LA —

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

—LE—

SAMEDI MATIN

—DE—

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'Edition hebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS,

No 73 RUE DE CHARTRES

Entre Conti et Bienville.

ABONNEMENTS

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays

L'EDITION HEBDOMADAIRE

Contient un résumé complet de tout les faits et événements de la semaine, politique, commerce, agriculture, sciences, arts, etc., etc., pour une fabrique de sucre.

L. Wampay & Cie. vs. Le Atlas Steam Cooking Co.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 27,422.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Esclaves, Cour Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 24 août 1889, midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1 Toute certaine lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ensuite le propriété qui y a été bâtie par l'entreprenant de la compagnie pour l'usage et l'utilisation de la propriété et tous les droits, privilèges et servitudes, appartenant ou attachés dans le Nouvelle-Orléans, ainsi que le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tonti, Marais, Nouvelle Levée, Fulton, Lafayette et Girod, et désignées sous les No 1 et 2 de la rue Fulton, et 1 et 2 de la rue Marais, et dessinés